

Le projet de cyclostrade sur la N4

Question orale de Monsieur Stéphane Hazée, Député

Monsieur le Ministre,

Sous votre impulsion et a fortiori suite à l'adoption du décret Wallonie Cyclable l'année dernière, notre Région développe et entend pérenniser une politique ambitieuse pour augmenter la pratique du vélo et répondre aux objectifs de la DPR. Cela passe notamment par la création de cyclostrades sur le réseau structurant.

Ce samedi 2 septembre 2023, le Gracq a organisé une action symbolique, devenue annuelle, sur la nationale 4 entre Namur et Wavre en vue de soutenir la concrétisation du projet de cyclostrade sur cet axe. On sait en effet qu'un beau projet de corridor vélo sécurisé et bidirectionnel qui permettra de relier plusieurs pôles stratégiques dont 3 villes universitaires est à l'étude.

La piste cyclable actuelle est en effet dangereuse et en mauvais état.

Ce projet se divise en plusieurs parties. Pour le premier tronçon entre Louvain-la-Neuve et Wavre, le marché de travaux devait être attribué pour cet été pour un montant estimé à 2,5 millions d'€.

Pour la seconde portion entre Louvain-la-Neuve et Namur, une étude a été commandée en 2022 par la SOFICO au bureau STRATEC. Celle-ci devait durer 6 mois mais aurait pris, selon vos dires au printemps, un peu de retard.

Monsieur le Ministre,

Pouvez-vous faire le point sur le projet de cyclostrade entre Namur et Wavre sur la nationale 4 ? Tant pour la partie entre Wavre et Louvain-la-Neuve que pour le tronçon entre Louvain-la-Neuve et Namur ?

Quelles sont les prochaines étapes du projet ?

L'étude de STRATEC a-t-elle pu être finalisée ? Le cas échéant, quelles en sont les principales conclusions ?

Le marché de travaux pour la partie entre Wavre et Louvain-la-neuve a-t-il été conclu ?

Avez-vous un calendrier à nous communiquer ?

Une rencontre avec le Gracq et les autorités des communes concernées est-elle prochainement programmée ?

Je vous remercie.

Réponse de Monsieur le Ministre Henry - 12/09/2023

Monsieur le Président,
Messieurs les Députés,

Je vous remercie pour vos questions.

Le développement des modes actifs me tient particulièrement à cœur. C'est une des priorités de cette législature, avec pour la première fois, un budget conséquent de 250 M€ consacré aux pistes cyclables et aux cyclostrades dans un plan d'investissement wallon. Des budgets supplémentaires sont aussi disponibles au travers du PRW.

Je répondrai d'abord à vos questions concernant la cyclostrade entre Wavre et Louvain-la-Neuve. Le permis d'urbanisme relatif à la phase 1 de la cyclostrade E411-N4 a été partiellement délivré le 8 août 2023. Sur les 4 parties, une seule n'a pas été approuvée.

Le Fonctionnaire délégué a retiré de son permis le tronçon de 0,8 km situé entre la caserne des pompiers de Wavre et le rond-point du Décathlon sur l'ensemble des 3,8 km de la phase 1, en invoquant un problème de sécurité routière.

Le SPW MI et mon Cabinet ne comprennent pas cette décision car l'option choisie est celle qui a été retenue par la Commission provinciale de sécurité routière (CPSR) rassemblant toutes les parties prenantes (Communes, Police, OTW, Cabinet, SPW MI, etc.), après avoir analysé les différents scénarios possibles.

L'option préconisée par le fonctionnaire délégué (une cyclostrade au centre de la chaussée) a été rejetée par la CPSR pour des raisons techniques, de mobilité, d'impact sur les activités économiques et d'une moindre accessibilité cyclable locale.

En conséquence, le SPW MI a décidé d'introduire un recours.

En attendant, le marché de travaux a été attribué et le chantier pour les autres phases démarrera avant la fin de cette année.

Pour la suite des travaux en direction de Bruxelles, nous sommes tenus par des échéances liées au financement PNRR. Rien ne laisse présager à l'heure actuelle d'un retard dans le déroulement du projet.

L'enveloppe initialement prévue sera dépassée, pour différentes raisons (hausse des matériaux, ouvrages d'art, etc.), mais ce dépassement sera financé par un transfert de budget d'autres projets PNRR en sous-consommation budgétaire.

Concernant la cyclostrade entre Louvain-la-Neuve et Namur, l'étude de mobilité a identifié un scénario privilégié et localement des scénarios alternatifs pour l'aménagement de la cyclostrade.

Les invitations aux communes concernées et les représentants des cyclistes du GRACQ pour une rencontre de présentation de l'étude de mobilité partiront très prochainement de mon cabinet.

Ensuite, les études d'avant-projet vont démarrer dans les prochains mois pour certains tronçons qui peuvent être mis en œuvre en priorité. Un marché de travaux devrait être engagé en 2024.

Par ailleurs, la traversée de Corbais est inscrite au PIMPT géolocalisé. Les études vont démarrer dans quelques mois et intégreront le passage de la cyclostrade.

Quant aux estimations financières, ce n'est pas dans les missions de l'étude de mobilité d'apporter ces chiffres. Ce sont les études d'avant-projet qui permettront d'en savoir plus. Les récentes augmentations de prix dans le domaine de la construction sont prises en compte, et les estimations pourront s'appuyer sur les projets réalisés les plus récents (cyclostrade de la N275, RAVeLs, etc.).

Concernant les aménagements cyclables sur la N4 à Wavre entre la caserne des pompiers et le passage à niveau, la traversée de Wavre par la N4, qui n'est pas comprise dans le projet de cyclostrade, fait l'objet de plusieurs projets au PIMPT ou dans l'enveloppe additionnelle modes actifs, avec le concours de la SOFICO :

- Le réaménagement du carrefour du Fin Bec ;
- L'amélioration de la piste cyclable entre la caserne des pompiers et le carrefour du Fin Bec ;
- La réhabilitation du revêtement, y compris les aménagements cyclo-piétons sur l'avenue des Princes ;
- L'aménagement d'une bande bus, a priori ouverte aux cyclistes, dans le bas de la chaussée de Bruxelles.

En conclusion, j'entends bien les demandes, les besoins et les aspirations pour des cyclostrades en Wallonie. Les cyclostrades, c'est l'avenir de notre mobilité, où chaque coup de pédale nous rapproche d'un monde plus durable.